Canada : le procès à couteaux tirés de la loi laïcité du Québec (loi 21)

25/11/2020 à 8h45



[…] Cette législation interdit entre autres le port de signes religieux aux juges, policiers, procureurs, gardiens de prison et enseignants, dans le cadre de leurs fonctions. […]

Le Journal de Montréal

Intimidation et sexisme s'invitent au procès contre la loi 21

Lundi matin, les audiences concernant la contestation de la loi 21 ont pris une tournure inattendue et inquiétante […]

Parce qu'il s'agit bien de cela, faire taire Yolande Geadah. […]

Parce que M^{me} Geadah, qui détient une scolarité en sciences politiques, est une spécialiste de la situation des femmes dans la culture arabo-musulmane, parce que c'est une experte des effets des normes religieuses islamiques sur les femmes, particulièrement celles concernant les enjeux sociopolitiques autour du voile islamique sur lequel elle a rédigé un essai, parce qu'elle est la seule parmi tous les experts entendus à

avoir une connaissance du terrain, alors que son champ d'expertise est basé sur 40 ans de vie, ponctués par des séjours de travail auprès des femmes et des jeunes en Égypte, d'où elle est originaire. Parce qu'elle parle arabe, ce qui lui donne accès aux prêches des imams et à des sites très consultés par des musulmans sur internet, parce qu'elle a une solide expérience de collaboration auprès des organismes internationaux œuvrant à la protection des droits des femmes, qu'elle a rédigé trois avis pour le Conseil du statut de la femme, l'un sur la polygamie et les deux autres sur la prostitution et les crimes d'honneur, et parce qu'elle est membre associée à l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM. Le curriculum parfait pour effrayer ceux qui contestent la loi 21.

Rien d'étonnant à ce que sa qualification l'autorisant à témoigner à titre d'experte soit contestée par Ichrak Nourel Hak. Alors que celles aussi contestées de Benoît Pelletier et de Jacques Beauchemin se sont réglées en moins de cinq minutes, il aura fallu, dans ce cas-ci, une heure et demie de tirs groupés des avocats des opposants à la loi qui tentaient de miner sa compétence. […]

Abordant l'aspect politique du voile, Yolande Geadah insiste pour dire qu'il n'est pas anodin et que l'enjeu principal est la reconfessionnalisation de l'espace public. Que ce retour du religieux correspond à une interprétation rigide s'inspirant du mouvement salafiste et qu'en ne l'interdisant pas, on favoriserait l'intégrisme au lieu de protéger les femmes musulmanes qui ne le portent pas.

[…]

A lire en intégralité sur Le Journal de Montréal